



La première édition régionale du Rapport GEM de l'UNESCO souligne l'urgence pour les pays de protéger le droit à l'éducation des migrants et des réfugiés dans les États arabes

Doha, le 21 novembre - La première édition régionale du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) qui est publié par l'UNESCO est lancée aujourd'hui au Sommet mondial de l'innovation pour l'éducation (WISE) à Doha. Le Rapport régional intitulé *États arabes - Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs* analyse l'impact de ces mouvements de population sur les systèmes éducatifs de la région et présente une série de recommandations urgentes pour protéger le droit à l'éducation des personnes en déplacement.

Les États arabes forment la région la plus touchée par les déplacements, ce qui a ralenti ses progrès en matière d'éducation par rapport au reste du monde. L'écart entre les États arabes et l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire a diminué de plus de moitié au cours des 20 dernières années. Au cours de la même période, l'Asie centrale et méridionale a dépassé les États arabes en ce qui concerne le taux de scolarisation dans le premier cycle du secondaire. De plus, l'écart se réduit rapidement dans le deuxième cycle du secondaire.

« Il ne fait aucun doute que les États arabes sont confrontés à un défi unique pour offrir une éducation inclusive. Indépendamment de leur situation, les enfants et les jeunes déplacés ne laissent pas derrière eux leur droit à l'éducation ; ils le conservent », rappelle Manos Antoninis, directeur du Rapport GEM publié par l'UNESCO. « Les décideurs politiques doivent se mettre à leur place. Il n'est pas réaliste, par exemple, de s'attendre à ce que les réfugiés voyagent avec leurs certificats d'études. Les décideurs doivent s'assurer que leurs politiques reflètent équitablement les besoins des personnes déplacées. »

Déplacement interne : Cinq des douze pays ayant le pourcentage le plus élevé de personnes déplacées internes (PDI) dans le monde se trouvent dans la région. Les formalités administratives, les défis linguistiques et les risques pour la sécurité sont les principaux obstacles à leur éducation.

En Iraq, 42 % des enfants et des jeunes déplacés à l'intérieur du pays ont reçu une éducation formelle, contre 73 % des enfants non déplacés. Le nombre restreint d'écoles de langue arabe et les questions relatives à la reconnaissance des qualifications par les écoles de la région du Kurdistan entravent l'accès à l'éducation.

Souvent, les enseignants dans les situations de déplacement interne ne sont ni payés ni formés de manière efficace. Au Yémen, dans les gouvernorats contrôlés par les Houthis, les enseignants n'ont pas reçu leur salaire depuis 2016. De nombreux enfants déplacés ont besoin d'un soutien psychosocial, y compris 13 % des enfants syriens déplacés à l'intérieur du pays en 2018, mais les enseignants reçoivent rarement la formation nécessaire afin de répondre à ce défi.

Déplacements internationaux : Un tiers des réfugiés du monde se trouvent dans les États arabes et 6,7 millions parmi ces derniers viennent de la République arabe syrienne. Malgré un soutien remarquable des cinq pays accueillant des réfugiés syriens, 39 % des enfants syriens ne sont toujours pas scolarisés.

L'absence de certificats de naissance ou de certificats d'études peut constituer un obstacle à l'accès à l'école. Au Liban, les Syriens doivent prouver qu'ils ont le statut de réfugié et qu'ils ont terminé leurs études primaires pour aller à l'école secondaire. La Jordanie et l'Irak ont rejeté cette exigence et ont permis à tous les réfugiés de s'inscrire sans certification.

Malgré un engagement admirable en faveur de l'inclusion, de nombreux réfugiés sont encore scolarisés dans des systèmes parallèles, qui ne sont pas viables à long terme, surtout sans un financement adéquat. La Jordanie et le Liban ont adopté des systèmes scolaires à double vacation comme seule solution réaliste et immédiate, mais ces pays ont besoin de fonds pour soutenir les enseignants et se préparer à une éventuelle fin de ce système. Plus d'un demi-million de réfugiés palestiniens sont éduqués par l'UNRWA, qui travaille en étroite collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil pour assurer une transition en douceur des étudiants vers les systèmes nationaux. D'autres populations de réfugiés se trouvent dans des systèmes ségrégués. Les réfugiés sahraouis en Algérie ont un système éducatif séparé et des programmes distincts. Les réfugiés maliens dans les camps de réfugiés en Mauritanie suivent toujours le programme scolaire malien.

« Les déplacements massifs de population constituent un problème mondial qui exige une aide internationale, mais nous n'en faisons pas assez pour assumer cette responsabilité partagée », a poursuivi M. Antoninis. « Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire continuent d'assumer beaucoup plus que leur juste part et cela ne peut plus être acceptable. Les réfugiés non scolarisés de la région devraient pointer du doigt les donateurs internationaux. Il est inacceptable qu'ils n'aient pas tenu leurs promesses. »

Migrations internationales : Les pays du Conseil de coopération du Golfe ont les taux d'immigration les plus élevés au monde. Cependant, dans tous les pays sauf Bahreïn, les migrants doivent payer des frais de scolarité pour fréquenter les écoles publiques. Les systèmes scolaires privés parallèles, où les étudiants étudient des programmes d'études de leur pays d'origine ou d'un autre pays étranger - mais pas de leur pays d'accueil - sont la norme. Le secteur privé de l'éducation est censé doubler sa valeur d'ici six ans pour atteindre 26,2 milliards de dollars d'ici 2023.

Pour améliorer l'intégration, certains pays de la sous-région ont pris des mesures pour enseigner l'arabe aux étudiants migrants, mais l'efficacité de ces initiatives n'a pas été évaluée. En 2017, les deux tiers de la jeunesse arabe ont déclaré parler plus l'anglais que l'arabe standard dans leur vie quotidienne.

Migration interne : Le flux de migrants dans les villes conduit souvent à la ségrégation résidentielle ; les bidonvilles étant la manifestation la plus visible dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où l'éducation fait souvent défaut. En Irak, 13 % de la population vit dans 3 700 bidonvilles où il y a près de 2 200 écoles dont la construction est inachevée. Un quart des ménages des quartiers informels du Caire déclarent que les écoles secondaires sont trop éloignées.

Le rapport contient sept recommandations clés :

1. Protéger le droit à l'éducation des migrants et des personnes déplacées
2. Inclure les migrants et les personnes déplacées dans les systèmes éducatifs nationaux

3. Comprendre et planifier les besoins éducatifs des migrants et des personnes déplacées
4. Représenter fidèlement l'histoire des migrations et des déplacements dans l'enseignement dispensé
5. Préparer les enseignants des migrants et des réfugiés à aborder les questions liées à la diversité et les outiller sur les difficultés rencontrées par ces apprenants
6. Tirer profit du potentiel des migrants et des personnes déplacées
7. Soutenir les besoins éducatifs des migrants et des personnes déplacées en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement.

.....
Pour plus d'informations, veuillez contacter Haneen Shaer[h.shaer@unesco.org] +447561137543

Notes à l'attention des rédacteurs :